



Les 4 outils indispensables

Pour créer un environnement
sans accident et sans maladie
au travail



Les 4 outils indispensables

Sommaire

Qui suis-je?	P4
Les 4 outils les plus indispensables	P7
• Outil 1: Le take 5 (réfléchir avant d'agir)	P 9
• Outil 2: Le dialogue positif santé sécurité	P20
• Outil 3: Le gemba walk santé sécurité	P28
• Outil 4: Le board de management santé sécurité	P35
Bonus: Les rituels santé sécurité	P45
Conclusion	P48



RAPPEL DES CONDITIONS DE VENTES

PROPRIETE INTELLECTUELLE

« Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction, intégrale ou partielle réservés pour tous pays. L'auteur est seul propriétaire des droits et responsable du contenu de ce livre. »

« Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle »

Culture Santé Sécurité est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux sites, contenus, outils et supports délivrés qui leur appartiennent ou détiennent les droits d'usage y afférents. L'accès au site ne confère aucun droit à l'Utilisateur sur les droits de propriété intellectuelle relatifs au site, qui reste la propriété exclusive de Culture Santé Sécurité.

L'Utilisateur ne peut, en aucun cas, reproduire, représenter, modifier, transmettre, publier, adapter, sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou exploiter de quelque manière que ce soit, tout ou partie du programme ou support d'apprentissage sans l'autorisation écrite préalable de Culture Santé Sécurité (CSS). L'exploitation non préalablement autorisée par CSS, à quelque titre que ce soit, de tout ou partie du programme et support d'apprentissage pourra faire l'objet de toute action appropriée, notamment d'une action en contrefaçon.

Culture Santé Sécurité est une enseigne commerciale. Ce signe distinctif est protégé par la loi et toute utilisation non autorisée par Culture Santé Sécurité pourra donner lieu à des poursuites. L'utilisateur, au terme du contrat, s'engage à effacer définitivement tous les codes d'accès à des outils ou logiciels qui lui auraient été confiés pour les besoins du Programme.

EXCLUSION DE RESPONSABILITE

La responsabilité de Culture Santé Sécurité ne pourra pas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution ou de mauvaises interprétations des informations imputables à l'utilisateur. L'utilisateur est seul responsable des interprétations qu'il fait des informations fournies au titre de l'apprentissage.

Culture Santé Sécurité ne fournit aucune garantie expresse ou implicite, en ce y compris, sans que cette énumération ne soit limitative, relative à la continuité, à la performance, au résultat, à la pérennité des apprentissages et/ou d'accompagnements personnalisés fournis, qui dépendent pleinement de leur mise en application concrète et effective par l'utilisateur, et sont soumis à un aléa.

CAS DE FORCE MAJEURE OU FORTUITS

La responsabilité de Culture Santé Sécurité (CSS) ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique ou logicielle ou toute cause qui lui est étrangère. L'exécution des obligations de CSS au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution. CSS avisera l'utilisateur de la survenance d'un tel événement dès que possible. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à CSS, les désastres naturels, les pandémies, les incendies, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de CSS. En cas d'incapacité de travail du ou des expert(s) en charge de dispenser l'apprentissage, au sein de CSS, par suite de maladie ou d'accident, CSS se réserve le droit de modifier le planning prévu. CSS avertira l'utilisateur dans un délai raisonnable de cette incapacité et dans la mesure du possible de la durée de celle-ci.

RAPPEL DES CONDITIONS DE VENTES

Traitement des données personnelles:

Ce livre numérique est distribué à titre gratuit par son auteur, David VOLUER. Il est accessible exclusivement par téléchargement sur son site internet: www.culture-sante-securite.com

Les Utilisateurs* sont informés des réglementations concernant la communication marketing, la loi du 21 Juin 2014 pour la confiance dans l'Economie Numérique, la Loi Informatique et Liberté du 06 Août 2004 ainsi que du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD : n° 2016-679) du 27 avril 2016 et de la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.

Conformément à la réglementation européenne en vigueur, les utilisateurs de www.culture-sante-securite.com disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données suivantes :

- droit d'accès (article 15 RGPD) et de rectification (article 16 RGPD), de mise à jour, de complétude des données des utilisateurs, droit de verrouillage ou d'effacement des données des utilisateurs à caractère personnel (article 17 du RGPD), lorsqu'elles sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite
- droit de retirer à tout moment un consentement (article 13-2c RGPD)
- droit à la limitation du traitement des données des utilisateurs (article 18 RGPD)
- droit d'opposition au traitement des données des utilisateurs (article 21 RGPD)
- droit à la portabilité des données que les utilisateurs auront fournies, lorsque ces données font l'objet de traitements automatisés fondés sur leur consentement ou sur un contrat (article 20 RGPD)
- droit de définir le sort des données des utilisateurs après leur mort et de choisir à qui www.culture-sante-securite.com devra communiquer (ou non) ses données à un tiers qu'il aura préalablement désigné

Vous pouvez exercer ce droit en nous contactant via david.voluer@culture-sante-securite.com.

Le site internet www.culture-sante-securite.com a recours à l'utilisation de cookies afin de reconnaître l'utilisateur lors de sa connexion sur son site. L'utilisateur peut à tout moment désactiver l'utilisation de ces cookies en sélectionnant les paramètres appropriés dans son navigateur.

Le non-respect par l'utilisateur des conditions d'exécution du Programme est susceptible d'entraîner son exclusion du Programme. Dans ce cas, il est notifié par mail à l'utilisateur ses manquements et demandé au bénéficiaire de les réparer et/ou de les cesser.

A défaut d'exécution après réception de cet avertissement, l'utilisateur s'expose à une exclusion du programme. En cas de mauvaise foi flagrante de l'utilisateur ou de manquement grave, tel qu'un manquement à ses obligations de confidentialité, de la propriété intellectuelle, Culture Santé Sécurité se réserve la possibilité de clôturer immédiatement et sans préavis les accès à tous supports d'apprentissage et outils et d'exclure définitivement l'utilisateur du programme de façon motivée et écrite sans avertissement préalable.

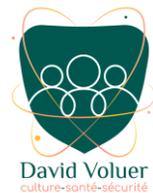
Le Bénéficiaire dispose de la faculté de résilier le programme à tout moment, en le notifiant par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège de CSS dont une copie est adressée par mail au superviseur le jour de l'envoi de la lettre. La résiliation intervient à compter de la réception du recommandé.

CONFIDENTIALITE

L'utilisateur veille à sécuriser les droits d'accès aux apprentissages digitalisés et autres contenus qui peuvent lui être fournis et à prendre toutes mesures visant à empêcher la circulation non maîtrisée des informations dont il est destinataire dans le cadre du Programme.

*Utilisateur : tout professionnel ou personne physique capable au sens des articles 1123 et suivants du Code civil, ou personne morale, qui visite le site objet des présentes conditions générales.

Qui-suis-je?



Je suis David VOLUER. Je suis consultant, coach, formateur, conférencier et auteur du livre *L'état d'esprit sécurité*.

Mon champ d'expertise est la santé et la sécurité au travail, la transformation de la culture santé sécurité, le potentiel humain, l'apprentissage ludo-pédagogique et l'apprentissage digitalisé.

J'aide et j'accompagne les personnes et les organisations qui ont encore des accidents / maladies au travail, à construire une culture santé et sécurité qui génère 0 accident / maladie durablement et éthiquement, quels que soient les activités et les dangers.

Après une carrière de directeur santé et sécurité Europe (multisites et multiculturelles) dans plusieurs groupes industriels, j'ai décidé de rendre accessible au plus grand nombre, mes compétences et ma valeur ajoutée pour progresser vers le zéro accident et zéro maladie au travail.

Ma mission: Contribuer à créer un monde sans accident/maladie au travail.

Et, permettre au plus grand nombre d'accéder au bonheur et à la réalisation.

Ma vision:

0 accident / 0 maladie au travail

Offrir des solutions innovantes, ludiques et performantes pour créer un monde sans accident/maladie au travail et développer le bonheur.

Mes valeurs:

Expertise - Créativité - Respect - Ethique - Passion - Sagesse

Mes convictions:

0 accident / 0 maladie au travail, c'est possible.

Rien ne vaut la peine de se blesser, notre performance en dépend.

Une bonne performance santé sécurité est un levier pour une bonne performance globale.

Ensemble, nous pouvons choisir de prévenir les blessures.



Valeurs humaine



Expertise, créativité, intégrité.

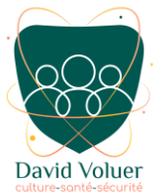


Zéro accident/maladie c'est possible

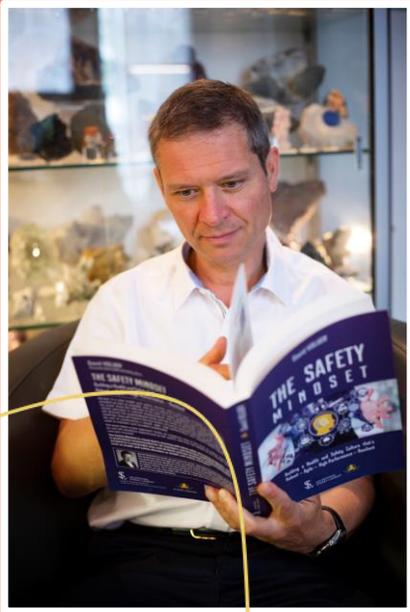


Valeur ajoutée

Qui-suis-je?



David Voluer
culture-santé-sécurité

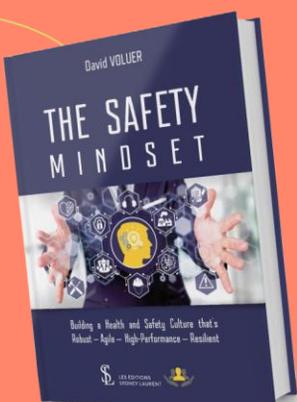
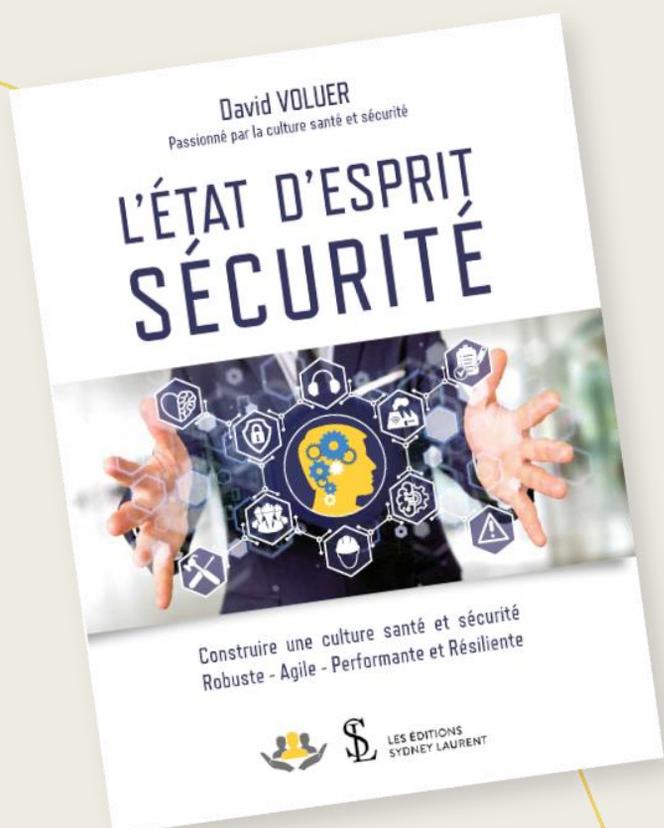


Je suis l'auteur du Livre *L'Etat d'Esprit Sécurité* et de sa version anglaise *The Safety Mindset*.

Vous allez être plongé dans la peau d'un nouveau directeur santé et sécurité Nicolas, qui vient d'être embauché pour atteindre zéro accident le plus rapidement possible. Devant la difficulté de la mission, il s'entoure d'un consultant, Simon, à la retraite, spécialiste de la transformation culturelle et du potentiel humain.

Les deux hommes vont, ensemble, découvrir les limites du facteur humain et les limites organisationnelles. Au fil des rencontres, ils vont explorer les facteurs clés du potentiel humain et de l'état d'esprit sécurité, l'objectif étant de construire une culture sécurité robuste, agile, performante et résiliente, pour maintenir zéro accident durablement.

Le livre est structuré autour de deux approches, l'une imaginaire, sous la forme d'une histoire, inspirée par des situations vécues par l'auteur et l'autre, par des apports théoriques ou des concepts.



À la fois pragmatique et débordant d'idées, le livre, *L'État d'Esprit Sécurité*, est particulièrement recommandé pour tous les dirigeants qui souhaitent atteindre zéro accident de manière durable et toutes les personnes actives dans la prévention des accidents, comme les directeurs santé et sécurité, les responsables santé et sécurité et tous les managers.

Les 4 outils indispensables

+ les rituels



Le Take 5: Réfléchir avant d'agir et agir en prudence

Le dialogue
santé sécurité



Les 4 outils indispensables



Le Gemba Walk
santé sécurité



Le Board de Management
santé sécurité



Le Take 5

Réfléchir avant d'agir
et agir avec prudence



Définition Take 5 (Prendre 5)



C'est choisir de prendre quelques instants pour réfléchir avant d'agir et d'agir avec prudence.

C'est avant tout,
UN CHOIX PERSONNEL

Pourquoi Take 5 (Prendre 5)



En tant que personne,
quand je suis focalisé
sur une activité :

Je veux tellement bien faire que je fonce
tête baissée ...

Je n'hésite pas à prendre des raccourcis ...

J'oublie les règles élémentaires ...

Je ne prends pas forcément en compte
tous les changements dans mon
environnement ...

→ Je ne perçois pas tous les
dangers



En tant que Manager,
quand je focalise mon
équipe sur un seul résultat
:

Je génère des comportements trop
focalisés ...

Je laisse peu de chances à mes
collaborateurs de percevoir les dangers et
d'analyser les risques ...

→ Je peux améliorer mon
leadership santé sécurité ...



Take 5

STOP



TAKE 5



Décider
d'agir en
prudence

5 étapes pour
réfléchir avant d'agir
et agir en prudence

1. Je visualise mon activité;
2. Je perçois et j'identifie les dangers
3. Je sécurise mon activité
4. J'évalue les risques résiduels et je prends ma décision
5. Je réalise mon travail avec prudence. Je reste vigilant et attentif.



Take 5

Identifier les dangers au moment de l'intervention

5- Je réalise mon travail et je reste vigilant

1- Je visualise mon activité



4- J'évalue les risques résiduels et je prends ma décision

2- Je perçois et j'identifie les dangers

3- Je sécurise mon activité

C'est ...

- Une approche en 5 étapes
- Moins de 5 minutes
- Pour impliquer les personnes
- Une identification des dangers
- Au moment de l'intervention
- Basé sur la perception
- Une manière d'ouvrir une communication ouverte
- Un support pour exprimer son leadership

➔ Un Rituel avec le droit et le pouvoir d'arrêter le travail.

Ce n'est pas...

- Une lourde charge additionnelle
- Un Système
- Un outil qui appartient au leader
- Une analyse de risque
- Un outil orienté risque générique
- Longtemps avant l'intervention
- Un permis de travail
- Un outil pour traquer l'activité des employés

➔ Une nouvelle procédure additionnelle

Take 5 (Prendre 5)



TAKE 5



(Prendre 5)

Date :

Tâche:



Je visualise mon activité

O N

Est-ce que je comprends la tâche à réaliser ?

Y a-t-il quelque chose de nouveau ou différent aujourd'hui ?



Je perçois et j'identifie les dangers

Mon état interne

Explosion / Incendie

Chute de hauteur

Mécanique

Machine

Outillages

Opération de levage

Electricité

Produits chimiques

Autres énergies

Autre : à préciser

Chute de plain pied

Engins / véhicules

Ergonomie

Bruit

Contraintes climatiques

Points chauds

Rayonnement

Espace clos

Co-activité

Environnement



Je sécurise mon activité

Chaque case rouge identifiée à l'étape 1 ou 2 nécessite la détermination de moyens de prévention



J'évalue les risques résiduels et je prends ma décision

FAIBLE ■

Je fais le travail et je suis prudent

MOYEN ■

Je partage mon analyse avec un collègue

ELEVE ■

Je ne fais pas le travail, j'informe ma hiérarchie



Je réalise mon travail en professionnel et je reste prudent et vigilant

Initiales du (des) intervenant(s) :



Exemple de courrier d'information avant l'implémentation TAKE 5

Bonjour à toutes et tous,

Dans le cadre de l'engagement santé sécurité de [#Nom de l'entreprise] et de nos échanges fructueux et des dynamiques avec toutes les parties prenantes, nous sommes fiers des progrès en cours.

A ce titre, je tiens à vous féliciter pour toutes vos actions et nous allons continuer nos efforts afin que chacun rentre à la maison sans blessure.

Pour continuer nos progrès vers le zéro accident zéro maladie durable au sein de [Nom de l'entreprise] nous avons défini un certain nombre de mesures [#Lister les mesures].

Dans ce message, je voudrais revenir sur un des outils essentiels à notre succès durable, le Take 5.

Il s'agit d'une méthodologie pour nous permettre d'identifier les dangers de l'activité que nous allons réaliser, et de prendre les mesures nécessaires à sa réalisation sans blessure.

Cette méthodologie a été mise en place dans de nombreuses entreprises et à contribue à des améliorations significatives. C'est pour cette raison, que nous allons lancer le Take 5.

C'est le droit et le devoir donnés à chacun de prendre 5 minutes pour réfléchir avant d'agir.

Chaque jour, chacun d'entre nous, de manière consciente ou inconsciente, évalue des risques et nous nous adaptons à notre environnement personnel ou professionnel. Afin de prendre soin de sa santé et de sa sécurité et de celles des autres, il est nécessaire de prendre conscience de sa tâche et des dangers, de décider des mesures de prévention et d'agir avec le plus haut niveau de vigilance.

C'est pourquoi, nous vous confirmons votre droit et votre devoir de réfléchir avant d'agir en pratiquant le Take 5. C'est moins de 5 minutes.

Des formations vous seront délivrées pour vous expliquer comment réaliser le meilleur choix pour votre santé et votre sécurité.

Je vous invite à pratiquer le Take 5 dès que nécessaire pour vous et à en favoriser la pratique pour vos collègues.

Soyez prudent, prenez bien soin de vous et de vos collègues.

Ensemble soyons fiers de venir travailler pour [Nom de l'entreprise] et de repartir à la maison sans blessure. Faisons chacun ce choix pour nous-mêmes et pour ceux qui nous sont chers.



Questions et réponses

TAKE 5

Ce Q&R est à titre indicatif. Dans le cas où vous souhaiteriez implémenter cet outil, vous trouverez des réponses possibles aux nombreuses questions qui peuvent vous être posées.

1°) A quel moment dois-je faire un Take 5 ?

Il est nécessaire de faire un Take 5 :

- Avant une intervention présentant des dangers ou des risques non couverts par un mode opératoire.
- Avant toute intervention non routinière
- Ou pour toutes interventions routinières ou couvertes par un mode opératoire si je souhaite être certain de détecter de nouveaux risques et les maîtriser

2°) Si nous intervenons en équipe, chaque membre de l'équipe doit-il remplir un Take 5 ?

- Un Take 5 pour l'équipe est accepté s'il est pratiqué par l'équipe collectivement.

3°) Quelles différences y a-t-il entre un Take 5 et un permis d'intervention ?

- Les Permis / Autorisations doivent être réalisés avant le début de l'opération ou du chantier. C'est lié à plusieurs activités.
- Le Take 5 doit être réalisé avant le début de l'intervention. En effet, les conditions peuvent avoir évolué. C'est lié à une intervention spécifique.

4°) Les sous-traitants qui interviennent avec un personnel de la société doivent-ils faire un Take 5 ?

- Certaines entreprises utilisent déjà un tel système de prévention.
- Nous pouvons inciter les entreprises extérieures à mettre en place un tel dispositif de prévention, sans imposer notre modèle.

5°) N'y a-t-il pas un risque de perdre le carnet dans les ateliers de production lors des interventions ?

- Comme tout autre outil, il faut rester vigilant à ne pas l'égarer. S'il est perdu, il est nécessaire d'informer ses collègues et le responsable de la zone. Cela n'est pas grave, un autre carnet est disponible.



Questions et réponses

TAKE 5

6°) Pourquoi dois-je écrire, habituellement je fais cette analyse dans ma tête ?



- Pour être certain de ne louper aucune étape et aucun danger, il est préférable d'utiliser le carnet, au moins pendant les 6 premiers mois. Ensuite, quand le programme sera inscrit dans notre cerveau, nous pourrons l'utiliser uniquement quand nous le pensons nécessaire. Avoir un aide mémoire est toujours utile, surtout dans les contextes de productivité.

7°) N'y a-t-il pas un risque à faire et écrire le Take 5 ? Cela peut me faire perdre du temps pour ma tâche et m'obliger à me précipiter.



- Le temps moyen d'un Take 5 est de 5 minutes. Le Take 5 est un outil pour garantir « ta sécurité ». Nous nous engageons à laisser le temps nécessaire pour qu'aucune action ne soit réalisée sans maîtrise des dangers. Il n'y a aucune tâche trop urgente pour négliger sa sécurité ou celle de ses collègues.

8°) Si je fais 3 interventions dans la journée dois-je faire 3 Take 5 ?



- Les conditions et l'environnement de travail sont en perpétuels changements. Il est nécessaire d'en avoir conscience pour détecter tous les changements et de prendre les bonnes décisions pour sa sécurité et celle de ses collègues.

9°) Si j'interromps ma tâche pour aller manger, dois-je refaire un Take 5 en reprenant ?



- Les conditions et l'environnement industriel sont en perpétuels changements. Il est nécessaire d'en avoir conscience pour détecter tous les changements et de prendre les bonnes décisions pour sa sécurité et celle de ses collègues.
- Il est donc nécessaire de reprendre le Take 5 initial pour le valider.

10°) Dois-je faire un Take 5 si je vais seulement prendre des mesures/côtes pour un travail ou faire un repérage des lieux pour préparer l'intervention ?



- Si l'environnement est inhabituel et dangereux, je peux décider de faire un Take 5 si nécessaire pour valider mon intervention dans cet environnement non connu et particulier.

Questions et réponses

TAKE 5

11°) Que fais-je si j'ai identifié un risque élevé et que mon supérieur n'est pas d'accord avec l'évaluation ?

- Le Take 5 est à la fois un outil personnel et collectif. Dans tous les cas, si je ne suis pas serein et confiant, je STOPPE et je recherche les solutions avec mes collègues ou mon hiérarchique.
- Le Take 5 n'est pas outil pour s'arrêter de travailler, c'est un outil pour s'assurer que j'ai bien pris conscience de l'ensemble des dangers de l'intervention à un instant donné et que j'ai la possibilité de faire cette intervention sans me blesser ou blesser un collègue. C'est aussi un outil pour prendre avis et écouter les conseils de ses pairs.



12°) Dois-je faire un Take 5 pour des tâches que je fais tous les jours ?

- Si l'environnement est parfaitement stable, je peux décider si j'en ressens le besoin de pratiquer un Take 5 régulièrement pour valider ma sécurité et celle de mes collègues.

13°) Si quelque chose évolue ou d'imprévu arrive, peut-on s'arrêter et refaire le Take 5 ?

- C'est justement l'intérêt de l'outil. Eviter l'imprévu et détecter tout changement de l'environnement

14°) Où puis-je trouver un carnet Take 5 ?

- En fonction de votre entreprise, une note informera les utilisateurs du lieu de distribution ou de mise à disposition.

15°) Si des choses sont cochées phase 2, doit on les re-lister dans phase 3 si cela est déjà listé dans un permis de travail ?

- Le Take 5 permet de détecter et de pallier à des dangers au moment de l'intervention, non couverts par analyse de risque précédente ou par un mode opératoire.
- Donc ce qui est déjà dans les documents ne doit pas être repris.

Questions et réponses

TAKE 5

16°) Que fais-je de mon carnet quand il est plein ?

- Sauf disposition de reconnaissance locale, le carnet est personnel et peut être conservé et archivé si nécessaire.



17°) Est-ce qu'il y aura un indicateur (nombre de carnets / personne...?)

- Il n'y a pas d'indicateur sur l'aspect individuel
- Il pourra exister un ou des indicateur(s) collectif(s) (nombre de carnets utilisés, ...)



18°) Que se passe-t-il en cas d'accident ?

En cas d'accident, nous prendrons soin de la victime en premier et prendrons les premières mesures pour éviter le renouvellement. Ensuite, comme pour tout accident nous réaliserons une analyse des causes afin de définir les actions correctrices.

L'analyse des causes n'est pas une recherche de culpabilité, mais la compréhension du phénomène accidentel pour éviter son renouvellement.



19°) Des audits sont-ils prévus ?

Des audits ne sont pas prévus initialement. Cependant, lors des moments sécurité et des « gembas walk », nous favoriserons l'usage de cette pratique.



20°) Quelle différence entre droit d'alerte et droit de retrait ?

Le Take 5 est un « droit d'alerte » auprès de mes collègues et de mon hiérarchique, si j'estime que je ne maîtrise pas suffisamment les dangers de mon intervention. Il ne s'agit pas d'arrêter le travail mais de trouver ensemble, si nécessaire, les meilleures pratiques pour maîtriser les dangers présents.

Le droit d'alerte et de retrait réglementaires s'appliquent :

- dans toute situation de travail dont une personne a un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent (risque pouvant se réaliser brusquement et dans un délai rapproché) pour sa vie ou sa santé,
- ou s'il constate toute défectuosité dans les systèmes de protection.





Le Dialogue Positif

Santé sécurité



Le dialogue positif santé sécurité



Le dialogue positif santé sécurité, c'est une interaction positive entre deux ou plusieurs personnes, dans l'objectif de créer des comportements sûrs et un engagement enthousiaste sur la santé et la sécurité au travail.



Le dialogue positif santé sécurité peut être programmé ou sur l'instant d'une situation.

Quelle que soit sa position ou son activité dans l'organisation, toutes les personnes peuvent utiliser cet outil.



5 étapes

1. Se préparer



2. Convivialité – Générer des émotions positives



3. Observer – Ecouter – Ressentir



4. Dialoguer (un échange dans les 2 sens)



5. Encourager – Remercier, suivre et évaluer.



Le dialogue positif santé sécurité



1. Se préparer

- ❑ C'est décider d'avoir une interaction positive avec une autre personne avec le bon état d'esprit pour générer une énergie positive.
- ❑ C'est d'être exemplaire, donc de respecter soi-même les règles en vigueur et avoir conscience que notre attitude et nos comportements pourront être un modèle pour notre interlocuteur.
- ❑ C'est aussi informer la personne concernée et son responsable du jour et du moment de la visite.
- ❑ C'est prendre connaissance des règles ou des instructions spécifiques qui feront l'objet du dialogue.
- ❑ C'est aussi anticiper les points particuliers sur lesquels nous souhaitons avoir un dialogue, les éventuelles questions et les éventuelles réactions et comment nous pourrions y répondre pour susciter une énergie positive.

Se préparer, c'est donc se mettre dans un état d'esprit pour générer une énergie positive, chez nous-même et chez notre interlocuteur.

2. Convivialité –

Générer des émotions positives



La convivialité, c'est aborder notre interlocuteur avec respect, humilité et politesse.

Il s'agira donc de la saluer, de le mettre à l'aise et en confiance. Il s'agit d'être avenant, bienveillant et d'avoir le sourire.

Nous pouvons, lui expliquer l'objectif du dialogue santé sécurité et obtenir son accord.



3. Observer, écouter et ressentir

Dans cette étape, il s'agit de se mettre à l'écart et d'être le plus discret possible. Dans cette position, nous allons utiliser l'ensemble de nos sens pour :

1. Observer l'environnement, c'est-à-dire l'ordre, la propreté, les interférences avec les engins et les collègues, les mouvements de la personne, l'enchaînement des actions, les outils, les équipements ou les machines utilisés.
2. Ecouter les bruits environnants, les dialogues que la personne peut avoir avec d'autres collègues, les intonations de voix.
3. Sentir les odeurs dans l'atmosphère, ressentir les sensations en soi et celle de la personne. Vous pouvez vous poser les questions suivantes :
 - a. Qu'est-ce que je ressens quand j'observe et quand j'écoute cette situation ?
 - b. Est-ce que je laisserai mon enfant ou une personne que j'aime faire cette action, avec sérénité ?
 - c. Faire comme si nous étions à la place de la personne et ressentir les sensations qu'elle peut avoir en faisant cette action.
 - d. Qu'est ce que cette personne peut ressentir ? Se sent elle valorisée et fière ?
 - e. Si c'était mon enfant ou une personne que j'aime, comment je pourrais l'aider ?



4. Le dialogue

C'est l'étape qui va créer la valeur ajoutée au processus.
C'est donc l'étape la plus importante.

Nous allons commencer par remercier la personne.

Ensuite, nous allons la féliciter sur toutes les actions positives qu'elle a mise en œuvre pour réaliser l'activité sans blessure.

Indiquer à la personne ses ressentis sincères, qu'ils soient positifs ou d'alerte.

Ensuite lui demander comment elle se sent, comment elle a vécu cette situation, si des choses ont été particulières.

Revenir sur les points d'inquiétude ou d'éclaircissement ou d'amélioration que vous avez notés.

Etablir un échange bienveillant (si possible non accusateur et non culpabilisant) en posant des questions et en écoutant attentivement les réponses.



Voici la séquence de questionnements, qui bien évidemment doit être adaptée aux réponses de votre interlocuteur :

1. Quelle était votre intention positive ou que vouliez-vous obtenir de bien quand vous avez fait cette action ?
2. Est-il possible qu'un inconvénient n'ait pas été pas perçu ? Quelles pourraient être les conséquences si l'action se déroule défavorablement dans le futur ?
3. Existe-t-il une autre manière de faire ? Quels seraient les avantages court, moyen et long terme d'une telle pratique ?

Si vous deviez enseigner à votre enfant ou à une personne que vous aimez, comment procéder, quelles informations de prudence lui donneriez-vous ?

Est-ce possible pour vous d'être particulièrement attentif et vigilant à cette étape lors de vos prochaines activités ?



5. Encourager, Remercier, suivre et évaluer

Il s'agit de

1. Remercier la personne pour son état d'esprit positif.
2. L'encourager à poursuivre ses pratiques sûres et d'intégrer les améliorations lors de ses prochaines activités.
3. De faire le suivi des actions si il n'y pas de résolution / engagement immédiat.

Dans le cas où une amélioration, une modification, où une adaptation n'a pas pu être intégrée immédiatement, il sera nécessaire de suivre la résolution de cette action jusqu'à son terme. Il sera peut-être nécessaire d'informer d'autres services ou départements qui auront la compétence nécessaire à la résolution du problème. Dans ce dernier cas, il est souhaitable de formaliser le suivi de cette action et de tenir informées la hiérarchie et la personne.

Le timing de résolution de l'action est très important afin de ne pas perdre sa crédibilité. Il est conseillé de donner un retour sous 24 heures. En cas de danger trop important, il est possible de décider un arrêt de l'activité jusqu'à résolution définitive du problème. Il est alors nécessaire d'informer immédiatement le responsable du service.



5. Evaluer

La dernière étape sera l'évaluation de notre intervention.

Cette évaluation peut s'effectuer à deux niveaux

- Soit une auto évaluation
- Soit une évaluation par un tiers

Il s'agit de savoir si notre intervention a répondu à l'objectif du dialogue santé sécurité, c'est-à-dire est-ce que l'échange, le dialogue que j'ai eu avec la personne à générer motivation, envie, enthousiasme, mobilisation, engagement de faire progresser la santé et la sécurité ?

Auto-évaluation



Dans le cadre de l'auto évaluation il faut se poser cette question et y répondre avec honnêteté.

Est-ce que cet échange va générer motivation, envie, enthousiasme, mobilisation, engagement de faire progresser la santé et la sécurité ?

Où à combien sur une échelle de 0 à 10, où 0 est cet échange a généré un rejet et un désengagement total, et 10 où cet échange a généré un plein engagement et une pleine énergie et motivation chez la personne ?

Qu'est-ce qui justifie cette note ?

Qu'aurais-je à améliorer pour passer à une note supérieure et générer des émotions et des énergies positives ?

Sur quelle action puis je m'engager pour le prochain dialogue ?

Evaluation par un tiers

Dans le cadre d'une évaluation par un tiers, nous aurons une personne en plus qui sera présente. Elle sera l'observateur du dialogue et de la méthodologie.

Du début à la fin du processus, la personne tierce va observer, écouter, évaluer notre impact et l'aptitude à utiliser la méthodologie de manière efficace. Elle nous donnera un retour sur les aspects positifs et ceux sur lesquels nous pouvons améliorer l'efficacité du processus.



Questions possibles:

Que penses-tu de cette intervention ?

Penses-tu que cet échange a généré motivation, envie, enthousiasme, mobilisation, engagement chez la personne pour faire progresser la santé et la sécurité ?

Quels sont les points positifs que tu as notés ?

Quels sont les points d'amélioration que tu as notés ?

Puis la personne donnera son avis factuel sur le dialogue et la méthodologie.

Il est possible que les perceptions soient différentes, complémentaires ou similaires. Dans tous les cas, l'intention est de valoriser les points positifs et d'identifier les points d'amélioration et de se mettre d'accord sur une ou des actions précises à entreprendre.

Voici mon évaluation sur une note de 0 à 10 :

Voici les raisons de mon évaluation :

Voici les points forts que j'ai observés

Voici les points d'amélioration que j'ai notés

Qu'en penses-tu ?

Sur quel point d'amélioration vas-tu te concentrer d'ici le prochain dialogue santé sécurité ?

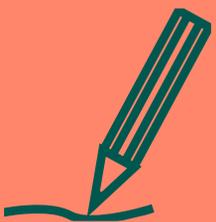
Quelle piste dois-tu approfondir pour créer plus d'énergie et d'émotions positives ?

Quel apprentissage, compétences, capacités as-tu besoin de développer ?

Sur quoi t'engages tu ?

Cette dernière étape est primordiale pour toujours susciter énergies et émotions positives chez les autres personnes qui peuvent s'habituer à notre pratique.

Le dialogue positif santé sécurité



Points clés du dialogue



1. Se préparer



2. Convivialité – Générer
des émotions positives



3. Observer – Ecouter –
Ressentir



4. Dialoguer (un échange
dans les 2 sens)



5. Encourager -
Remercier et suivre

Questionnement

1. Quelle était votre intention positive ou que vouliez-vous obtenir de bien quand vous avez fait cette action ?

2. Est-il possible qu'un inconvénient n'ait pas été perçu ?

3. Existe-t-il une autre manière de faire ? Quels seraient les avantages court, moyen et long terme d'une telle pratique ?



Le Gemba Walk

Santé sécurité



Définition Gemba Walk Santé Sécurité

Le gemba walk santé sécurité est un rituel qui a pour objectif d'avoir une discussion ouverte et impactante pour susciter l'engagement des équipes vers l'amélioration continue , en termes de Santé, de Sécurité, de Qualité, d'Environnement, de Production, de Rentabilité, de délais, etc.) et diffuser un état d'esprit positif.



Le Gemba Walk Santé Sécurité, un outil de leadership

Le rituel Gemba Walk Santé Sécurité



Le rituel est le suivant:

- Chaque semaine, par exemple le vendredi matin de 10h à 12h, le comité de direction usine se donne rendez-vous en un lieu. Il se répartit les zones du site à 2 ou 4 personnes.
- Pendant 1 heure le groupe visite un atelier en focalisant son attention uniquement sur la santé et la sécurité.
- L'objet est d'interagir avec les opérateurs de la zone :
 - sur les conditions dangereuses
 - sur les actes dangereux
 - sur les actions positives,
 - avec comme priorité :
 - les causes de principaux accidents survenus (explosion; chute de hauteur; intervention machine en marche; chute, glissade, posture et manutention manuelle; utilisation des outils à mains,
 - l'évaluation des risques avant une intervention et le respect des règles.
- L'intention est de mener avec bienveillance et respect, des actions immédiates et visibles pour corriger les conditions dangereuses et les actes dangereux et de féliciter les actes positifs.
- Et enfin de suivre la mise en œuvre des actions qui n'ont pas pu être solutionnées immédiatement, dans un délai raisonnable (30 jours maximum, hors investissement).

Gemba Walk

Santé Sécurité

L'objectif est d'avoir une discussion ouverte et impactante pour susciter l'engagement des équipes vers l'amélioration continue (Sécurité, Qualité, Environnement, Production, etc.) et diffuser un état d'esprit positif.



Préparation (5' à 10')

- Présentation des participants (si nécessaire)
- Points d'attention particuliers (nouveaux employés, nouveaux équipements, apprentissages issus d'incidents/accidents, ...)
- Composition des équipes et choix des zones (Au moins deux managers / zone)
- Penser à avertir le responsable de la zone visitée
- Réaliser un STOP5 avant d'entrer dans la zone
- Vérifier les EPI de mes équipiers



Echanges (40' à 1h15')

- Se rendre visible de l'employé sans perturber son travail / sa tâche
- Demander la permission d'interrompre l'employé et d'engager un dialogue
- « Je suis conscient que vous avez des contraintes liées à votre poste mais accepteriez-vous de prendre quelques minutes pour que nous discussions ensemble ? »)
- Se présenter et présenter le principe du « Gemba Walk »
- Si besoin, vous pouvez utiliser des questions ouvertes pour engager la discussion :
 - ⇒ *Pourriez-vous décrire votre travail quotidien et les risques associés ?*
 - ⇒ *Vous manque-t-il quelque chose pour travailler en sécurité ?*
(Si oui, investiguer / Si non, qu'est-ce qui pourrait alors provoquer un accident ?)
 - ⇒ *Quels seraient vos conseils à un nouveau venu ?*
 - ⇒ *Quelles actions prenez-vous au quotidien pour empêcher, que vous ou vos collègues ne vous blessiez ?*
 - ⇒ *Que faites-vous pour bénéficier d'un environnement sans accident ?*
 - ⇒ *Quelle devrait-être la couleur de la croix sécurité ?*
(verte ? bleue?)

△ Amener l'employé(e) à se reconcentrer sur le prochain risque avant de le quitter

Auto-Evaluation du Gemba Walk

- Quel a été mon impact sur le comportement de l'employé et son état d'esprit ?
- Ai-je apporté de la valeur ajoutée ?
- Ai-je le sentiment que l'employé était plus engagé à la fin de notre échange ?

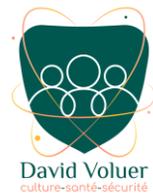
Débriefing (10' à 20')

- Veiller à revenir à l'heure prévue et désigner un « time-keeper »
- Faire un retour sur les points positifs ou de vigilance (pas de narration)
- MAJ des KPIS et suivi des actions précédentes



Gemba Walk

Santé Sécurité



Exemple de questions ouvertes pour engager la discussion :

- ⇒ Sur quoi travaillez-vous aujourd'hui ?
- ⇒ *Pourriez-vous décrire votre travail quotidien et les dangers associés ?*
- ⇒ *Vous manque-t-il quelque chose pour travailler en santé et sécurité ?*
Si oui, investiguez / Si non, continuez la conversation
 - ⇒ *Qu'est-ce qui pourrait provoquer un accident ?*
 - ⇒ *Quels seraient vos conseils à un nouveau venu ?*
- ⇒ Si je travaillais avec vous, qu'aurais-je besoin de savoir pour être capable de travailler en santé et sécurité et repartir à la maison sans blessure ?
- ⇒ Comment pensez-vous que l'on pourrait faire le travail de manière encore plus sûre et plus efficace ?

Il est possible d'approfondir le questionnement et la discussion :

- ⇒ *Savez-vous ce qui s'est passé lors du dernier incident sur le site et qu'est-ce que cela signifie pour vous ?*
- ⇒ *Quelles actions prenez-vous au quotidien pour empêcher que vous ou vos collègues ne vous blessiez ?*
- ⇒ *Que faites-vous pour créer un environnement sans accident et sans maladie au travail ?*

Il est possible de poser des questions d'ordre plus générales comme :

- ⇒ *Quelle devrait-être la couleur de la croix santé sécurité ? (verte ? bleue? Ou rouge ?)*
- ⇒ *Connaissez-vous la vision santé sécurité de notre organisation ?*
- ⇒ *Croyez-vous que cela soit possible d'atteindre zéro accident zéro maladie durablement ? Etc...*



1. Sur quoi travaillez vous aujourd'hui?



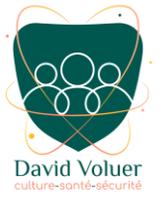
2. Si je travaillais avec vous, qu'aurais je besoin de savoir pour être capable de travailler en sécurité?



3. Comment pensez vous que l'on pourrait faire le travail de manière encore plus sûre et plus rapide?

Gemba Walk

Santé Sécurité



L'auto-évaluation

Il est très important d'être soi même dans une démarche d'amélioration continue avant de la prôner pour les autres. Il s'agit de questions sur le ressenti de son impact pendant la conversation avec la personne :

- Quel a été mon impact sur l'état d'esprit, les attitudes et les comportements des personnes avec qui j'ai interagi ?
- Il est possible d'évaluer son impact sur une échelle de 0 à 10, où 0 est pas d'impact et 10 est le maximum d'impact possible.
- Ai-je apporté de la valeur ajoutée à la personne ?
- Ai-je le sentiment que l'employé était plus engagé, plus motivé, plus enthousiaste, à la fin de notre échange ?
- Que dois-je améliorer ?

Soyez le plus sincère possible avec vous-même. Il ne s'agit pas ici de se mentir ou de paraître un surhomme. Nous avons nos propres failles et nos propres zones de vulnérabilité, voire nos propres zones d'ombre. Sachez les identifier, en prendre conscience et vous engager à vous améliorer.

Votre amour propre et le succès de l'équipe dépendent de vous et de votre capacité à devenir meilleur.



. Go and See - Va et regarde

- Les managers doivent être sur le terrain

. Ask Why - Demande pourquoi?

- Comprendre les choses du point de vue de l'opérateur

. Show respect - Montre du respect

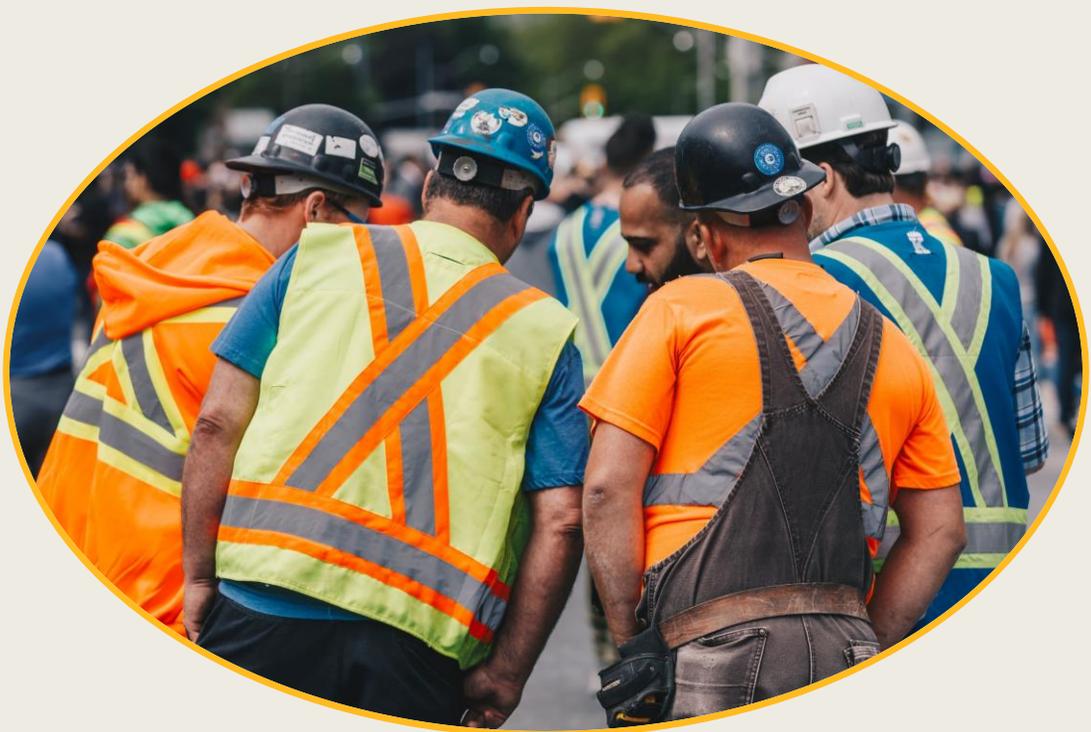
- Respecter les personnes

Gemba Walk

Santé Sécurité



1 personne « impactée » par
la discussion en parle
positivement à 10 autres!!





Le Board de Management

Santé sécurité



Le board de Management



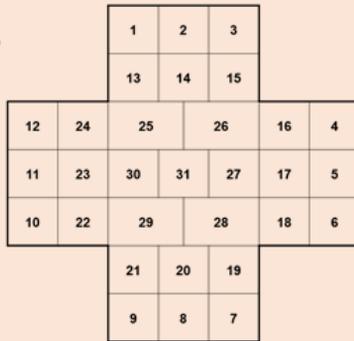
Le Board de Management ou tableau de management est tiré de la méthodologie *lean manufacturing*. C'est un tableau accroché au mur, pour lequel, les membres d'une équipe vont régulièrement se réunir pour passer en revue des indicateurs de performances qui auront été préalablement définis.

Il y a 4 grandes thématiques qui composent le Board de Management:

- La première thématique est la croix santé sécurité
- La deuxième thématique concerne les indicateurs d'engagement visuel
- La troisième thématique concerne les informations à communiquer
- La quatrième thématique est le plan d'action.

Dimension possible: Largeur: 0,6 m à 1 mètre et hauteur: 1 m à 1,5 mètres

1. Croix santé sécurité



■ RAS
■ Blessure Accident
■ Situation Dangereuse

2. Les indicateurs d'engagement: Actions proactives individuelle sur des thématiques définies



3. Les communications diverses: retour d'expérience, dialogue sécurité, bonnes pratiques, évaluation d'un risque...

Sévérité	Proximité	Probabilité				
		1	2	3	4	5
1	Très de proximité	5	3	3	3	3
2	Proximité moyenne	4	4	4	4	4
3	Proximité éloignée	3	4	4	4	4
4	Proximité très éloignée	3	4	4	4	4
5	Distant	3	4	4	4	4

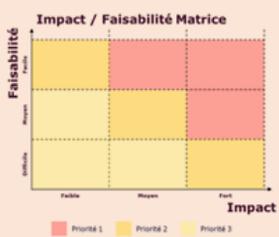
SAFETY FIRST
UNE BONNE PRATIQUE A ENCOURAGER
Analyse les risques avant toute intervention

- Les faits**
 - Intervention en extérieur prévue au D10 d'un prestataire avec utilisation d'une nacelle
 - Temps orageux – alerte foudre
- Analyses et mesures d'atténuation**
 - Le collaborateur du D10 a jugé de la dangerosité de la situation
 - Il a donc remonté l'information auprès de sa hiérarchie
- Le traitement**
 - L'opération en nacelle a été reportée et a pu être réalisée en sécurité

Nos équipes se sont appropriées la sécurité et ont pris une décision pour eux-mêmes et pour les autres

Ce flash, permet de mettre en valeur la bonne pratique de l'opérateur qui a détecté le danger, analysé le risque et demandé avis à sa hiérarchie. Ce qui nous a permis de trouver, ENSEMBLE, une solution pour travailler en toute sécurité

4. Le plan d'action



Sujets / Problèmes	Actions	Qui ?	Délai prévu	Etat (RCA)
				⊕
				⊕
				⊕
				⊕
				⊕
				⊕

La croix Santé Sécurité



La CROIX SECURITE est l'outil de Signalement et de Traitement des événements santé sécurité d'un atelier ou d'un site:

Case ROUGE : c'est l'Accident (du soin à l'accident avec arrêt)

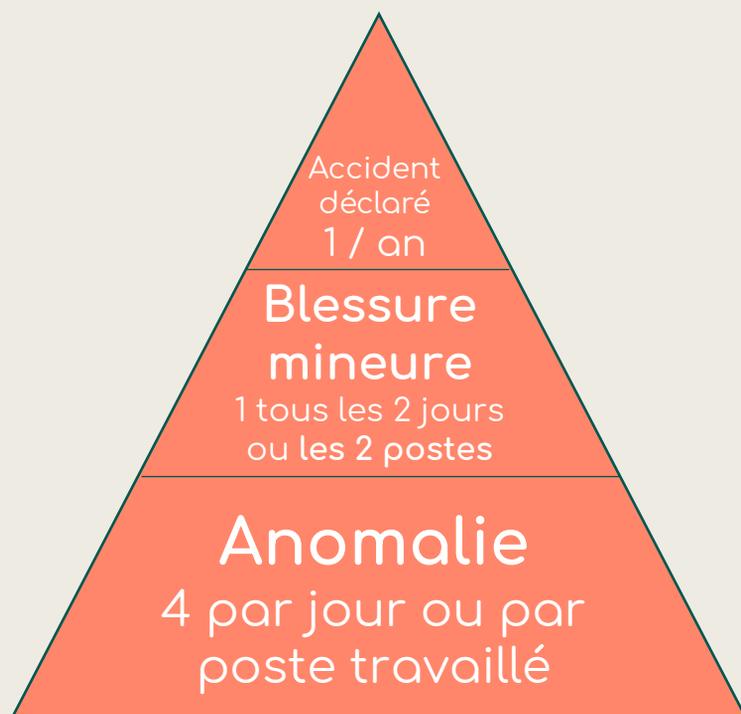
Case BLEUE : c'est l'Anomalie constatée, pouvant à terme déboucher sur un accident

Case VERTE : c'est l'Absence d'évènement

Une croix sécurité qui fonctionne est une croix dont la couleur majoritaire est le BLEU.

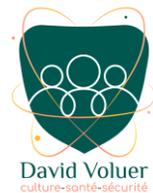
Parce que nous sommes entourés d'anomalies au quotidien Agir sur les Anomalies c'est faire de la Prévention des Risques.

Est-ce qu'à chaque poste il y a un évènement (une anomalie) qui aurait pu générer une blessure, un accident?



Statistique pour un secteur de 60 personnes (en poste ou de jour)

La croix Santé Sécurité



Pour les départements
1 fois / poste

Animation: chef d'équipe

Temps: 5 minutes

Question :

Qu'est ce qu'il s'est passé qui a ou aurait pu générer une blessure?

Discussion/partage et plan d'action.



Signaler un accident ou une blessure



L'absence d'évènement



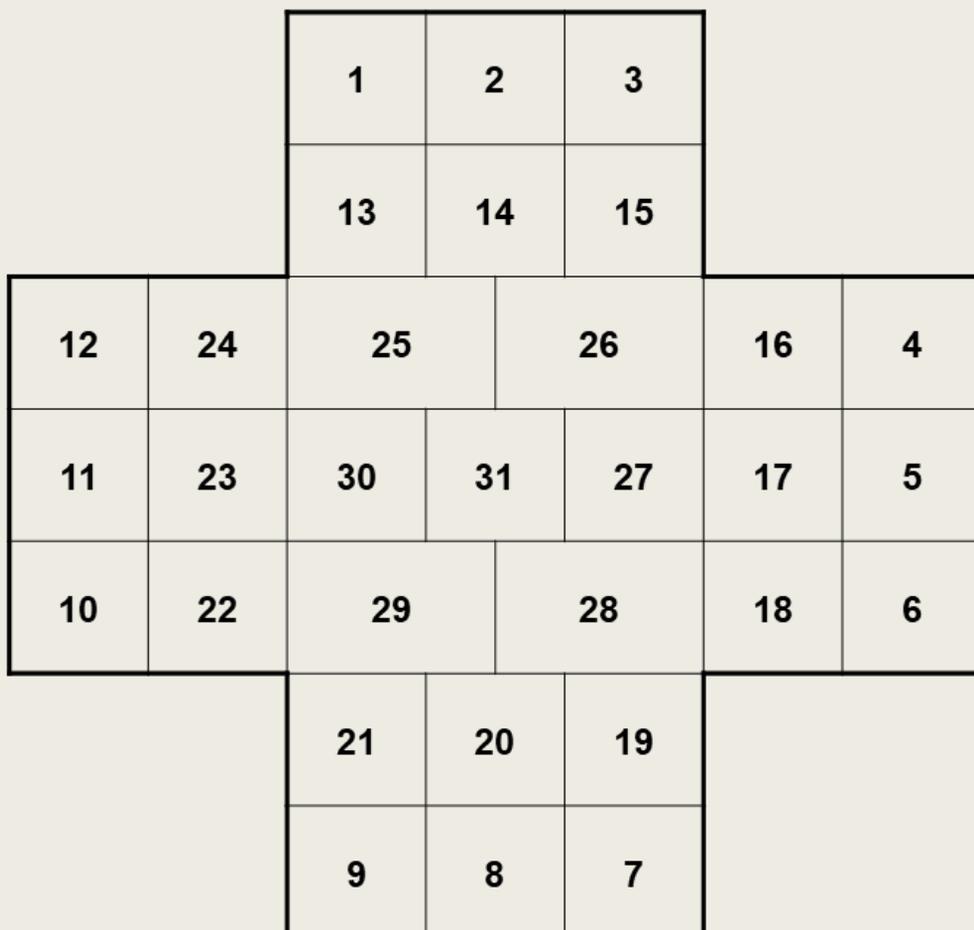
Une anomalie qui peut générer une blessure



La croix Santé Sécurité

Les deux principales questions

- Y-a-t-il une personne, de notre équipe, qui s'est blessée ?
- Est-ce qu'il y a eu un évènement (une anomalie) qui aurait pu générer une blessure, un accident ?



La croix Santé Sécurité

Est-il préférable d'avoir une croix verte ou une croix bleue?



La croix bleue est signe d'une bonne anticipation des évènements et anomalies... Et aussi d'une bonne interaction dans l'équipe

Les freins à la remontée des évènements ou anomalies

Peur

- Peur du ridicule, de la moquerie, de la punition

Complexité

- Système de reporting trop complexe

Pression des collègues

- Rejet des membres de l'équipe

Inertie

- Les remontées ne sont pas traitées dans les temps

Bureaucratie

- Trop de papiers à remplir, de comptes rendus ou de temps à passer

Les indicateurs d'engagement

Les indicateurs d'engagement visuels, c'est la mise en évidence de sa contribution individuelle à la performance collective, qui se caractérise par la mise en œuvre d'actions ou d'outils à une fréquence prédéfinie.

Pour être concret, imaginons, que nous ayons défini les outils indispensables à notre réussite, par exemple la réalisation, à fréquence définie :

- De take 5 ou stop 5 (c'est l'outil qui permet de réfléchir avant d'agir et d'agir en prudence), par exemple 1 fois / jour
- De dialogue positif santé sécurité 1 fois / semaine
- De Gemba walk 1 fois / semaine
- De ¼ d'heure santé sécurité 1 fois / mois
- Etc, Etc

Exemple d'indicateurs d'engagement

Noms	Actions à réaliser										
	Je réalise un gemba walk 1 fois / semaine	Je réalise un take 5 à chaque intervention délicate	Je commence mes réunions par un point sécurité	Je demande à mes collaborateurs leurs initiatives sécurité pour améliorer les conditions de travail et diminuer les accidents	Je reconnais les bonnes performances et je sais célébrer les succès	J'ajuste le temps et les ressources dans les délais et atteindre les objectifs pour être	Je réalise un dialogue positif santé sécurité 1 fois / semaine	Je coach un dialogue santé sécurité 1 fois / mois	Je réalise une communication 1 fois / semaine		
	⊕	⊕	○	○	○	⊕	○	⊕	○	⊕	
	⊕	⊕	○	○	○	⊕	○	⊕	○	⊕	
	⊕	⊕	○	○	○	⊕	○	⊕	○	⊕	
	⊕	⊕	○	○	○	⊕	○	⊕	○	⊕	
	⊕	⊕	○	○	○	⊕	○	⊕	○	⊕	
	⊕	⊕	○	○	○	⊕	○	⊕	○	⊕	

Les communications diverses

Le troisième élément du board de management santé sécurité, consiste à mettre en évidence, les informations à communiquer, les plus indispensables et les plus pertinentes au fonctionnement de l'équipe.

En matière de santé et sécurité, ces informations seront par exemple,

- les retours d'expériences significatifs des accidents ou presque accidents du site, du groupe,
- un résumé d'un dialogue santé sécurité
- des bonnes pratiques,
- L'évaluation d'un risque...

Exemple de communication: partage d'un retour d'expérience

<input type="checkbox"/> Situation dangereuse		<input type="checkbox"/> Presqu'accident	
Date et heure :		Secteur et lieu:	
Nom des participants :			
Description de la situation :			
			
Actions immédiates :			
Analyse :			
Actions correctives moyen/long terme :			
Technique			
Organisationnelle			
Comportementale			
Objectif : 0 accident 0 Maladie au travail !			

DU

Accident

Photo

Les faits
Quoi ?
Comment ?

Sigle lésion
AUCUN

Nature lésion
AUCUNE

Nature événement
NON PRECISE

ADC Programmé
A programmer

Bâtiment
Atelier
Secteur
Lieu de l'évènement

Message
Prévention
Sécurité

Appartenance

N°

Pour plus d'informations, vos responsables, votre correspondant sécurité ou votre service prévention sécurité sont à votre disposition

Les communications diverses

Exemple de communication: partage d'une bonne pratique

Santé et Sécurité

UNE BONNE PRATIQUE A ENCOURAGER

J'analyse les risques avant toute intervention

Les faits

Analyse et remontée d'informations

Traitement

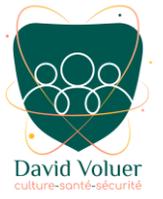
Nos équipes se sont appropriées la santé sécurité et ont pris une décision pour eux-mêmes et pour les autres

Ce flash permet de mettre en valeur la bonne pratique de l'opérateur qui a détecté le danger, analysé le risque et demandé avis à sa hiérarchie.
Ce qui nous a permis de trouver, **ENSEMBLE**, une solution pour travailler en toute santé et sécurité

Exemple de communication: revue d'évaluation d'un danger pour une activité précise.

Sévérité	CONSEQUENCE		Probabilité				
	Personne	Equipement	1	2	3	4	5
			Jamais entendu parlé dans l'industrie	Déjà arrivé dans le secteur d'activité	Incident déjà arrivé dans la société	Arrive plusieurs fois par an dans la société	Arrive plusieurs fois par an sur un site
1	Pas de blessure	Pas de dommage	1	2	3	4	5
2	Blessure mineure	Dommage mineur	2	4	6	8	10
3	Blessure réversible	Dommage localisé	3	6	9	12	15
4	Blessure majeur ou irréversible	Dommage très important	4	8	12	16	20
5	Décès	Dommage majeur	5	10	15	20	25

Le suivi du plan d'action



Le quatrième élément du board de management est le plan d'action.

En effet, le groupe lors de ses interactions va prendre des décisions. Ces décisions pourront être des actions à entreprendre qui devront être suivies pour s'assurer de leur mise en œuvre mais aussi et surtout pour s'assurer de leur efficacité.

Il s'agit généralement, d'un tableau avec plusieurs colonnes :

- Le sujet ou le problème
- L'action précise et décrite succinctement
- Qui est en charge de la réalisation
- Pour quand
- Et enfin la mesure de l'état d'avancement en pourcentage ou avec 4 niveaux (Planifier / Délivrer / Contrôler / Acter)

Exemple de suivi du plan d'action

PLAN D'ACTION - PDCA					
<i>Objectif: Définir et suivre les actions prises en charge par les membres de l'équipe pour résoudre les problèmes rencontrés (délai maximum de 1 mois)</i>					
Date	Sujets / Problèmes	Actions	Qui ?	Délai prévu	Etat P/D/C/A
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕
					⊕

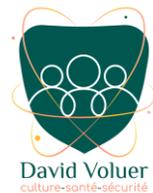


Les rituels

Santé sécurité



Les rituels santé et sécurité



Les rituels santé sécurité, ce sont les pratiques à réaliser avec régularité et stabilité. Les rituels sont ce qui va caractériser la robustesse d'une culture santé sécurité.

Qu'est-ce qu'un rituel ?

C'est une pratique régulière et stable d'une activité qui en facilite son efficacité, c'est donc une habitude vertueuse.

Quels sont les rituels les plus pertinents et les plus efficaces pour créer et maintenir zéro accident et zéro maladie durablement ?

Comité de direction site	<ul style="list-style-type: none">• Définit et fait vivre la vision, les valeurs, les croyances• Définit et s'assure du respect des règles pour la vie
Directeur de site	<ul style="list-style-type: none">• Formation et coaching des managers• S'assure du respect des règles pour la vie• Reconnaissance et promotion des bonnes pratiques• Analyse des causes d'incident et manage les plans d'action• Motivation progressive
Management de département	<ul style="list-style-type: none">• Formation et coaching des superviseurs• Analyse d'incident et priorité• Résolution de problème• Recadrage et feedback• Reconnaissance et promotion des bonnes pratiques• Coordination des activités
Superviseurs	<ul style="list-style-type: none">• Formation et coaching des employés terrain• Analyse des incidents et priorité• Résolution de problème à son niveau de compétence/ressource• S'assure de l'application des règles de vie / pour la vie• Report des dangers et des presque accidents• Arrêt en cas de danger
Employés terrain	<ul style="list-style-type: none">• Résolution de problème à son niveau de compétences/ressources• Respect des permis de travail + Règles de vie /pour la vie• Arrêt en cas de danger• Take 5: réfléchir avant d'agir• Report des dangers et des presque accidents

Comité de direction site	<ul style="list-style-type: none"> • Définit et fait vivre la vision, les valeurs, les croyances • Définit et s'assure du respect des règles pour la vie 			<ul style="list-style-type: none"> • Gemba Walk 		<ul style="list-style-type: none"> • TOP 60: comité santé sécurité site: revue de performances • Board de Management
Directeur de site	<ul style="list-style-type: none"> • Formation et coaching des managers • S'assure du respect des règles pour la vie • Reconnaissance et promotion des bonnes pratiques • Analyse des causes d'incident et manage les plans d'action • Motivation progressive 			<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue positif santé sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue positif santé sécurité • Audits des règles pour la vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue positif santé sécurité • Coaching: take 5, board, dialogue • Leadership visible
Management de département	<ul style="list-style-type: none"> • Formation et coaching des superviseurs • Analyse d'incidents et priorités • Résolution des problèmes • Recadrage et feedback • Reconnaissance et promotion des bonnes pratiques • Coordination des activités 		<p>TOP 15 Animation directeur site</p> <ul style="list-style-type: none"> • Board management • Mise en évidence des événements significatifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Gemba walk 	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue positif santé sécurité • Audits des règles pour la vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi Evaluation des dangers • Dialogue positif santé sécurité • Coaching: take 5 et dialogue • Leadership visible
Superviseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Formation et coaching des employés terrain • Analyse des incidents et priorités • Résolution des problèmes à son niveau de compétences/ressources • S'assure de l'application des règles de/pour la vie • Report des dangers et des presque accidents • Arrêt en cas de danger 		<p>TOP 15 Animation manager service</p> <ul style="list-style-type: none"> • Board management • Mise en évidence des événements importants 	<ul style="list-style-type: none"> • Audits des permis de travail et règles de/pour la vie • Dialogue positif santé sécurité • Coaching take 5, dialogue positif 		<ul style="list-style-type: none"> • ¼ heure sécurité • Revue évaluation des dangers
Employés terrain	<ul style="list-style-type: none"> • Résolution des problèmes à son niveau de compétences/ressources • Respect des permis de travail + règles de/pour la vie • Arrêt en cas de danger • Take 5: réfléchir avant d'agir • Report des dangers et des presque accidents 	<p>TOP 5 Animation superviseur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Board santé sécurité (croix + indicateurs proactifs) • Mise en évidence des événements 	<ul style="list-style-type: none"> • Take 5 selon la situation 	<ul style="list-style-type: none"> • Audits des règles de vie 		<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue positif santé sécurité • Evaluation des dangers d'une activité
	Quand exigé ou nécessaire	Par poste	Journée	Semaine	Quinzaine	Mensuel

Conclusion

Conclusion

Les 4 outils indispensables et les rituels santé sécurité sont les outils les plus pertinents, les plus efficaces et les plus performants pour atteindre et maintenir 0 accident et 0 maladie durablement.

Cultivez votre santé et votre sécurité, ainsi que celle des personnes de votre organisation.

Les 4 outils indispensables

+ les rituels



« Rien ne vaut de se
blesser ou de
souffrir et tout vaut
la vie et le bonheur »

Extrait du livre *L'Etat d'Esprit*
Sécurité